

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2012/250**Diversité - Attribution d'aides en faveur des associations. « Mémorial pour les républicains espagnols ». Décision.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la diversité, et soutient des actions mémorielles sur son territoire.

Les associations Mémorielles de Bordeaux, rassemblées sous un collectif de soutien pour le Mémorial de la Base sous-marine de Bordeaux ont depuis plusieurs années œuvré pour l'édification d'un mémorial à la mémoire des républicains espagnols et autres travailleurs de différentes nationalités réquisitionnés dans les années quarante pour la construction de la base sous marine.

La base sous-marine du quartier Bacalan est par définition un lieu de mémoire.

3 000 républicains espagnols sur les 6000 ouvriers de plusieurs pays réquisitionnés ont travaillé de force à bâtir la Base sous-marine pendant deux ans, de 1941 à 1943. Plusieurs dizaines ont péri dans le chantier de la construction de la base allemande.

Le mémorial, une stèle de béton de 4,50 m de haut et a trois faces, construit en bordure du bassin à flot numéro 2 est l'œuvre de Régis Pedros, sculpteur plasticien bordelais, illustre la force et la valeur des Républicains Espagnols.

La Ville de Bordeaux a souhaité s'associer financièrement à la réalisation de cet ouvrage.

Je vous propose de procéder à l'affectation des crédits en faveur de cette association, ce qui représente un montant total de 5 500 euros.

Association	Objet	Montant
Association du Mémorial pour les Républicains Espagnols	Edification d'une stèle à la mémoire des Républicains Espagnols	5 500

La dépense détaillée ci-dessus est prévue au Budget Primitif de l'année 2012 (FIL inclus pour 1000 euros).

Programme de rattachement : Promouvoir l'égalité – Opération P0740002
compte : 6574 – CDR : Gestion DGVSC

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser cette subvention à la dite association.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Maire, depuis plusieurs années la Ville de Bordeaux a engagé un vrai travail de mémoire.

En installant le comité Tillinac elle a regardé en face son passé de port négrier. Sur ses préconisations elle a inscrit au Musée d'Aquitaine cette douloureuse histoire, comme elle a honoré la mémoire de Toussaint Louverture en lui consacrant un très beau square rive droite.

Tout cela en concertation et en accord avec les associations concernées. Il me semble important de le rappeler.

Dans cet esprit la Ville accorde une attention toute particulière aux lieux de mémoire qui participent à son patrimoine architectural et urbain. La Base Sous-marine s'inscrit dans cette démarche. Nous le savons.

3000 républicains espagnols sur les 6000 ouvriers de plusieurs pays réquisitionnés ont travaillé de force à la bâtir entre 1941 et 1943. Plusieurs dizaines d'entre eux ont travaillé au péril de leur vie.

La Ville de Bordeaux souhaite s'associer financièrement à la réalisation d'une stèle mémorielle qui rend hommage et illustre la force et la valeur des républicains espagnols. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DELATTRE.

MME DELATTRE. -

Monsieur le Maire j'ai eu la chance de vous représenter à l'inauguration de ce mémorial. C'était une inauguration très touchante, très émouvante. Nous avons connu un grand moment de communion intense en hommage aux 3000 travailleurs espagnols, mais aussi français, et autres nationalités qui ont été forcés d'ériger et de faire fonctionner la Base Sous-marine.

Nous avons eu aussi une pensée, je l'ai encore aujourd'hui, pour Juan Enrique Gonzales qui était l'un de nos trois derniers témoins qui est mort quelques jours avant l'inauguration de ce mémorial.

Ce mémorial nous l'avons beaucoup facilité depuis l'étape de sa conception jusqu'à celle de sa réalisation. C'est une belle initiative que je salue. Les organisateurs ont été très inspirés dans ce moyen complémentaire d'expliquer cette histoire aussi tragique soit-elle.

Je vous engage, chers collègues, à vous recueillir auprès de ce monument. Vous y découvrirez une œuvre remarquable d'un sculpteur plasticien du quartier de Bacalan, M. Régis Pedros.

Avant le 5 juillet quand vous serez sur ce parking de la Base Sous-marine je vous engage aussi à visiter une exposition fascinante, celle de Federica Matta qui a été faite aussi pour partie avec les enfants des écoles du quartier de Bordeaux Maritime. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Je vais essayer de ne pas me laisser submerger par l'émotion car c'est vrai que le 14 avril dernier le mémorial des républicains espagnols a été inauguré. C'était une grande attente de tous ces gens qui se sont battus pour la République Espagnole et pour nos valeurs françaises.

Ce fut un grand moment d'émotion pour les personnes présentes, tant anonymes qu'associatives et politiques.

Je tenais à travers mes propos au nom des associations qui se sont engagées sur ce mémorial vous remercier et remercier toutes les collectivités qui ont participé au financement et à la réalisation de cet ouvrage.

Je remercie personnellement la Ville de Bordeaux qui apporte aujourd'hui une participation financière conséquente... *(Emotion de Mme DIEZ)*

Au-delà de ces considérations matérielles il était important que soient honorés l'action et l'engagement résistant de ces hommes, ce par delà la frontière puisque aujourd'hui des bus de touristes des Asturies qui viennent à Bordeaux font le détour par la Base Sous-marine.

Je sais qu'au sein de votre Conseil Municipal il y a beaucoup de vos élus qui ont soit une grand-mère, soit un père ou une mère, soit un membre de sa famille qui a connu l'histoire de ces républicains, et qui est républicain. Donc ce monument c'est leur rendre hommage. Je vous en remercie... Je ne peux rien dire de plus... Merci. *(Emotion de Mme DIEZ)*

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Merci Madame de votre témoignage. Voyez que l'ensemble de nos collègues comprend et partage votre émotion, même s'ils n'ont pas tout à fait d'aussi fortes raisons que vous.

Je suis heureux que la Ville de Bordeaux ait pu s'associer à ce geste à l'égard d'une communauté qui est installée depuis presque un siècle maintenant dans notre ville, qui est parfaitement intégrée et qui participe vraiment au partage de ces valeurs républicaines qui sont les nôtres.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Je m'associe également à l'hommage que la Ville décide de rendre par sa participation financière à ce monument symbolique. J'ai participé à l'inauguration avec plusieurs de mes collègues ici présents.

Je dois dire que c'était aussi de l'émotion, une certaine fierté et une reconnaissance d'un passé historique un peu trop passé – c'est le cas de le dire – aux « oubliettes » de certains.

Permettez-moi de saluer notamment l'hommage à ceux qu'on appelait « les Rouges », ces travailleurs espagnols à qui ont demandé de prendre de gros risques et qui ont souvent péri dans leur combat.

J'ai été également très ému au moment où l'un de ces survivants, un ouvrier constructeur de la Base Sous-marine, à l'occasion de la remise d'un prix, a pour seul discours entonné l'Internationale a capella au pied de la Base Sous-marine. Permettez-moi de dire que ce fut également un grand moment historique. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Il y a des moments où on se retrouve tous, même sur des hymnes qui n'ont pas la même signification pour les uns et pour les autres.

Mme SAINT ORICE

MME SAINT ORICE. –

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne peux que me joindre à l'émotion dégagée par notre collègue. C'est dire à quel point les questions mémorielles laissent en nous des plaies difficilement cicatrisables même au travers du temps.

Je me félicite de cette initiative qui a mené à l'édification du mémorial en l'honneur d'hommes et de femmes sacrifiés sur l'autel de la barbarie nazie. L'ironie de l'histoire nous montre que ces mêmes personnes sont aujourd'hui des européens.

Je voulais surtout profiter de cette délibération - je vais faire très court parce que j'avais prévu de m'exprimer beaucoup plus longuement - pour déplorer que nous ayons enterré peut-être un peu vite la question du mémorial qui avait été demandé, le mémorial en l'honneur de l'histoire de l'esclavage, de la traite négrière, de leur mémoire et de leurs abolitions.

C'était important pour moi, parce que je crois que c'est un sujet qui est très clivant.

Mais loin d'être une sorte de doigt accusateur je crois qu'un tel monument aurait pu contribuer au rayonnement et à l'attractivité économique de notre agglomération par le tourisme notamment dont on peut penser qu'il aurait pu drainer un lieu aussi de réconciliation, de mémoire, car, comme tout le monde le sait, au moins trois continents ont été concernés.

Un lieu enfin favorisant l'écriture tout simplement d'un récit partagé au sens où l'historien et non moins humaniste Paul Ricœur l'entendait, cela bien entendu pour le vivre ensemble.

Je pourrais dérouler encore longtemps comme cela. Je suis intarissable sur cette question, mais je vais me limiter à dire que ce lieu pourrait être aussi un lieu culturel et de dialogue entre les mémoires - je viens de le dire - entre les cultures, mais aussi de créativité entre les associations et qui aurait pu trouver un sens à l'intérieur de l'événement Evento.

Un lieu enfin qui peut trouver toute sa place dans le débat en cours sur l'ambition culturelle pour Bordeaux à l'horizon 2030 actuellement posé notamment dans le livre blanc qui a été présenté il n'y a pas si longtemps par le CODES.

Telles sont mes convictions. Il était important pour moi en tant qu'élue de vous en faire part ici dans ce haut lieu symbolique qu'est cette assemblée. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je ne pense pas que la commémoration de la traite négrière et de l'abolition de l'esclavage soit un facteur clivant. Je ne connais pas dans notre société contemporaine quiconque qui puisse se revendiquer de ce qui s'est passé et qui constitue effectivement une tache, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, sur l'histoire de certaines de nos cités et de notre nation.

S'agissant du mémorial, je répète ce que j'ai déjà dit. Le lieu de mémoire, le lieu où les associations se retrouvent, le lieu de transmission de la mémoire, il existe.

Alors, je ne ferme la porte à rien. Je veux bien étudier toutes les suggestions, mais je pense que du point de vue notamment du rayonnement touristique on ne fera pas mieux que les salles du Musée d'Aquitaine. Je vous signale que la fréquentation de ce musée a augmenté de façon tout à fait considérable et qu'une des principales raisons de cette fréquentation c'est précisément l'ouverture des salles consacrées au 18^{ème} Siècle.

Je pense que sur la 250 il y aura unanimité de notre Conseil ?

Je vous en remercie.